

Dossier de presse

Lancement de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière

*« Grippe : pour éviter l'hospitalisation,
passez à la vaccination »*

Mardi 13 octobre 2015

Contacts presse

DGS	Cnamts	InVS	Inpes	ANSM
Mission Information et Communication	Céline Robert-Tissot	Katel Le Floc'h	Vanessa Lemoine	Axelle de Franssu
Tel : 01 40 56 84 00	Tel 01 72 60 13 37	Tel : 01 41 79 57 54	Tél. : 01 49 33 22 42	Tel : 01 55 87 30 22
presse- dgs@sante.gouv.fr	presse@cnamts.fr	presse@invs.sante.fr	vanessa.lemoine@inpes. sante.fr	presse@ansm.sante.fr

Sommaire

1. Bilan 2014 de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière : une couverture vaccinale toujours insuffisante

- a) Un recul du taux global de vaccination
- b) Un recul confirmé chez les personnes âgées, en particulier chez les primo vaccinants

2. Bilan de la saison grippale 2014-2015

- a) Retour sur les souches virales en circulation
- b) Épidémie d'une ampleur forte et d'une gravité importante
- c) Mortalité évitée grâce à la vaccination
- d) Coût global de l'épidémie de grippe saisonnière 2014-2015 pour l'Assurance Maladie

3. Depuis 2013, l'Assurance Maladie se mobilise pour faire évoluer les perceptions sur la grippe et renforcer l'information sur la vaccination antigrippale

- a) Des connaissances en progression mais des idées reçues qui persistent
- b) Les médecins argumentent face aux hésitations des patients

4. L'information des professionnels de santé en amont de la campagne de communication grand public 2015

- a) Une information spécifique dédiée aux médecins généralistes
- b) Une palette d'outils pour aider les professionnels de santé dans leur dialogue avec les patients

5. Une nouvelle campagne de communication plurimedia qui s'inscrit dans la durée, pour replacer la gravité de la grippe au premier plan

- a) Le flyer destiné aux assurés est renouvelé dans un style plus incisif pour retenir l'attention
- b) Les animateurs de France Télévisions se mobilisent pour inciter à se faire vacciner contre la grippe
- c) Une campagne sur les réseaux sociaux pour sensibiliser l'entourage des jeunes
- d) Des spots radio pour interpeler les « retardataires »

6. La campagne de vaccination 2015-2016

- a) Les points clés à retenir
- b) La vaccination en pratique

7. Les vaccins pris en charge

- a) Composition du vaccin
- b) Liste des vaccins antigrippaux pris en charge dans le cadre de la campagne de vaccination 2015

Annexes

Fiche d'identité de la campagne de communication

Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2015-2016 : Une mobilisation de tous contre la dangerosité de la grippe

L'hiver 2014-2015 a rappelé la gravité potentielle de la grippe : l'épidémie qu'a connue la France a durement touché les populations les plus fragiles, principalement les personnes âgées de plus de 65 ans. Ainsi, près de la moitié des hospitalisations pour grippe après passage aux urgences sont survenues chez les seniors.

Le virus de type A (H3N2) qui a principalement circulé l'hiver dernier, est connu pour être responsable de formes graves chez les sujets à risque. La moindre efficacité du vaccin grippal, due à la circulation d'une souche variante du virus A(H3N2) non couverte par le vaccin, ne saurait expliquer à elle seule l'augmentation des hospitalisations et des décès enregistrés l'hiver dernier.

L'efficacité de la stratégie vaccinale dépend à la fois de l'efficacité du vaccin, **mais aussi de la couverture vaccinale**. Or, celle-ci n'a cessé de baisser depuis 2009 ; l'hiver dernier a connu une **nouvelle baisse de la couverture vaccinale** : 46 % des assurés à risque ont eu recours à la vaccination antigrippale, soit un **recul de 2,8 points par rapport à 2013**.

Cette couverture vaccinale insuffisante traduit **un manque de confiance dans le vaccin grippal**. Pourtant, même s'il ne constitue pas le rempart absolu contre la contamination par le virus de la grippe, le vaccin est le moyen le plus efficace pour réduire les risques **de développer des formes graves** de la grippe, **pouvant entraîner une hospitalisation, voire le décès, chez les sujets fragiles**.

La même situation risque de se reproduire cet hiver si la couverture vaccinale demeure faible. C'est pourquoi les pouvoirs publics se mobilisent afin de faire comprendre l'intérêt et l'importance de la vaccination antigrippale.

Le **15 octobre sera déployée une nouvelle campagne de communication** par l'Assurance Maladie, avec un argumentaire renforcé autour d'un message élaboré en concertation avec la Direction Générale de la Santé, l'InVS¹ et l'Inpes² :

« Grippe : pour éviter l'hospitalisation, passez à la vaccination ».

Dans la perspective de toucher le plus grand nombre, cette campagne sera diffusée à la télévision, sur les chaînes du service public.

Les médecins généralistes sont en première ligne pour répondre aux questions des Français sur la vaccination contre la grippe. Désireux de convaincre leurs patients du bénéfice de cet acte de prévention, ils ont besoin de données médicales et scientifiques à la fois solides et récentes. Afin de les aider dans cette démarche, le dispositif d'information et d'accompagnement destiné aux médecins est cette année renforcé (information dans la presse médicale, mémos, flash infos sur l'évolution de l'épidémie de grippe 2015-2016, etc.).

Les autorités sanitaires américaines³ ont, par ailleurs, annoncé mi-septembre, que le vaccin grippal 2015-2016 était actuellement proche sur le plan antigénique des souches grippales circulantes.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉPIDÉMIE DE GRIPPE 2014-2015

- **Près de 2,9 millions de consultations pour syndrome grippal**
- **Plus de 3 000 hospitalisations signalées par les services d'urgences**
- **1 597 cas graves de grippe admis en réanimation**
 - ➔ **84 % avaient un facteur de risque**
 - ➔ **Plus de 50 % n'étaient pas vaccinés**
- **Excès de 18 300 décès toutes causes, concernant à 90 % les sujets âgés (65 ans et plus)**
- **Le coût de l'épidémie de grippe 2014-2015 a été de 180 millions d'euros.**

¹ Institut de veille sanitaire

² Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

³ Centers for Disease Control and Prevention (CDC) - <http://www.cdc.gov/flu/index.htm>

1. Bilan 2014 de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière : une couverture vaccinale toujours insuffisante

La campagne de vaccination antigrippale a pour vocation de protéger des populations pour lesquelles la grippe représente un risque en termes de santé.

Le vaccin grippal est recommandé, par le Haut conseil de la santé publique, pour tous les **seniors** (65 ans et plus) et pour certaines **catégories de personnes considérées comme fragiles**. C'est le cas des **patients souffrant de certaines pathologies chroniques** (affections respiratoires, cardiovasculaires, diabète, etc.), des **femmes enceintes**, et des **personnes en situation d'obésité morbide**. La grippe est une infection respiratoire qui peut entraîner chez les personnes à risque des complications graves, telles qu'une pneumonie ou l'aggravation d'une maladie chronique déjà existante (diabète, insuffisance cardiaque ou respiratoire, etc.).

a) Un recul du taux global de vaccination

L'an dernier, lors de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, l'Assurance Maladie a invité plus de 10 millions de personnes (10 639 530) à se faire vacciner, dont près de 8 sur 10 avaient 65 ans et plus.

Parmi l'ensemble de ces assurés invités, seuls **46,1 %** se sont fait vacciner, soit **un recul de 2,8 points par rapport à 2013** ou **de 13 points par rapport à 2008**.

Plus encourageant, au cours de la même période, on observe une légère hausse du recours au vaccin grippal chez les personnes reconnues en affection de longue durée (ALD) : +2,6 points. Toutefois, la couverture vaccinale de cette catégorie d'assurés demeure faible : 35,9 %.

		65-69 ans	70 ans et plus	Total Personnes âgées	ALD (moins de 65 ans)	Asthme, BPCO ¹ , etc. (moins de 65 ans)	Total
Campagne 2014	Vaccinés	910 491	3 147 998	4 058 489	550 593	300 058	4 909 140
	Invités	2 598 252	5 770 247	8 368 499	1 533 066	737 965	10 639 530
	Taux 2014	35,00 %	54,6 %	48,5 %	35,9 %	40,7 %	46,1 %
Campagne 2013	Vaccinés	904 308	3 271 290	4 175 598	495 374	360 390	5 031 362
	Invités	2 434 473	5 616 360	8 050 360	1 485 966	749 575	10 286 374
	Taux 2013	37,1 %	58,2 %	51,9 %	33,3 %	48,1 %	48,9 %

Données DCIR/Régime Général hors SLM/France métropolitaine

b) Un recul confirmé chez les personnes âgées de plus de 65 ans, en particulier chez les primo vaccinants

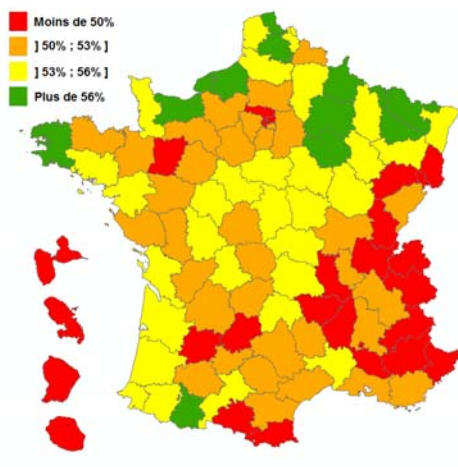
L'hiver dernier, 48,5 % des plus de 65 ans se sont fait vacciner contre la grippe, versus 51,9 % en 2013. Depuis 2008, la vaccination de ces personnes a chuté de 16 points. Cette baisse se reflète dans les indicateurs de la Rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp) des médecins concernant la vaccination antigrippale des personnes âgées : un recul de 5,7 points entre 2011 et 2014 est enregistré.

Même si les personnes âgées de 70 ans et plus sont celles qui sont le plus vaccinées contre la grippe (54,6 % en 2014) parmi les personnes à risque, on constate néanmoins une diminution de 3,6 points par rapport à l'année précédente.

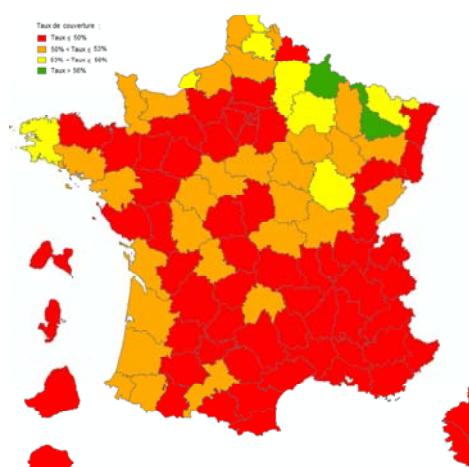
Les seniors entre 65 et 69 ans constituent la catégorie qui a le moins recours à la vaccination antigrippale (35 % en 2014 versus 37,1 % en 2013).

Parmi les personnes de 65 ans et plus invitées pour la première fois à se faire vacciner ou qui ne se sont pas fait vacciner au cours des 3 années précédentes (3 837 882), **seules 8,3 % se sont fait vacciner** en 2014.

Le taux de vaccination des + de 65 ans en 2013-2014



Le taux de vaccination des + de 65 ans en 2014-2015



En 2014-2015, dans 63 départements, moins d'une personne âgée sur deux est vaccinée

¹ Broncho-pneumopathie chronique obstructive

2. Bilan de la saison grippale 2014-2015

a) Retour sur les souches virales en circulation

D'après les données du Centre national de référence (CNR) des virus influenzae, l'épidémie de grippe 2014-2015 a été majoritairement caractérisée par une circulation de virus A(H3N2) (53%) associée à une circulation concomitante de virus de type B (25%).

Le virus grippal, A(H3N2) est connu pour entraîner des gripes compliquées chez les personnes à risque, notamment chez les sujets âgés.

De plus, l'épidémie a été marquée par la mutation d'une partie des virus A (H3N2) au cours de la saison. Cette mutation, phénomène fréquent et imprévisible, a affecté l'efficacité du vaccin.

b) Epidémie d'une ampleur forte et d'une gravité importante

La saison hivernale 2014-2015 a été marquée en France métropolitaine par une épidémie de grippe intense et de gravité forte, essentiellement chez les personnes âgées.

L'épidémie a démarré mi-janvier en semaine 3 (du 12 au 18 janvier), avec un pic d'activité en semaine 6 (du 2 au 6 février), et s'est terminée mi-mars, après neuf semaines.

Durant cette saison, l'épidémie a été forte, avec près de **2,9 millions de consultations pour syndromes grippaux en médecine générale**. Au plus fort de l'activité, l'InVS a observé un taux de consultations de 834/100 000, soit le plus élevé de ces 5 dernières années¹ (voir figures 1 et 2 sur la page suivante).

Le nombre d'épisodes recensés en collectivités de personnes âgées a été particulièrement élevé (1 328 épisodes), tout comme le nombre d'hospitalisations pour grippe après passage aux urgences (plus de 3 000).

Par ailleurs, l'InVS a observé 1 597 cas graves admis en réanimation, parmi lesquels 48 % étaient âgés de 65 ans et plus, 84 % présentaient un facteur de risque, et plus de la moitié n'étaient pas vaccinés.

Enfin, durant ces 9 semaines d'épidémie, **un excès de 18 300 décès toutes causes a été observé**, majoritairement chez les personnes de 65 ans et plus, et a touché l'ensemble des régions métropolitaines. Cet excès a également été observé dans la plupart des 15 pays² participant au projet européen de surveillance de la mortalité ([http:// www.euromomo.eu/](http://www.euromomo.eu/)). Il a été estimé à **90 000 décès** tous âges confondus, et coïncide avec la circulation du virus grippal A(H3N2) et d'autres facteurs hivernaux.

Cette épidémie est survenue dans un contexte de faible couverture vaccinale : moins d'une personne à risque sur 2 était vaccinée. Cela rappelle que la grippe est une maladie grave pour les personnes fragiles. Leur vaccination reste donc à encourager.

Comment s'organise la surveillance de la grippe en France ?

L'Institut de veille sanitaire coordonne la surveillance de la grippe en France. Il analyse chaque semaine, tant au niveau national que régional, les données issues de de son réseau de partenaires qui comprend des médecins généralistes libéraux (Réseaux Sentinelles ; SOS médecins), des urgentistes (SFMU – Société française de médecine d'urgence et Fedoru), des réanimateurs (SFAR – Société française d'anesthésie et de réanimation ; SRLF – Société de réanimation de langue française ; GFRUP – groupe francophone de réanimation et d'urgences pédiatriques), des épidémiologistes (UPMC – Université Pierre et Marie-Curie et Inserm) et des laboratoires coordonnés par le CNR des virus influenzae (Institut Pasteur et HCL – Hospices Civils de Lyon).

Il publie ses résultats, du mois d'octobre au mois d'avril, dans un bulletin hebdomadaire³. Une analyse régionale de l'activité grippale est détaillée dans les bulletins régionaux également disponibles sur le site de l'InVS.

¹ Taux de consultations pour syndrome grippal au 14^e rang des valeurs les plus élevées observées depuis 1985.

² Pays/régions avec excès : Belgique, Danemark, Angleterre, Pays de Gales, Ecosse, Grèce, Hongrie, Irlande, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède, Suisse

³ <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Grippe/Grippe-generalites/Donnees-de-surveillance>

Figure 1 : taux de consultations hebdomadaires pour syndromes grippaux en médecine ambulatoire, Métropole, saison 1984-85 à 2014-15 (source : Sentinelles)

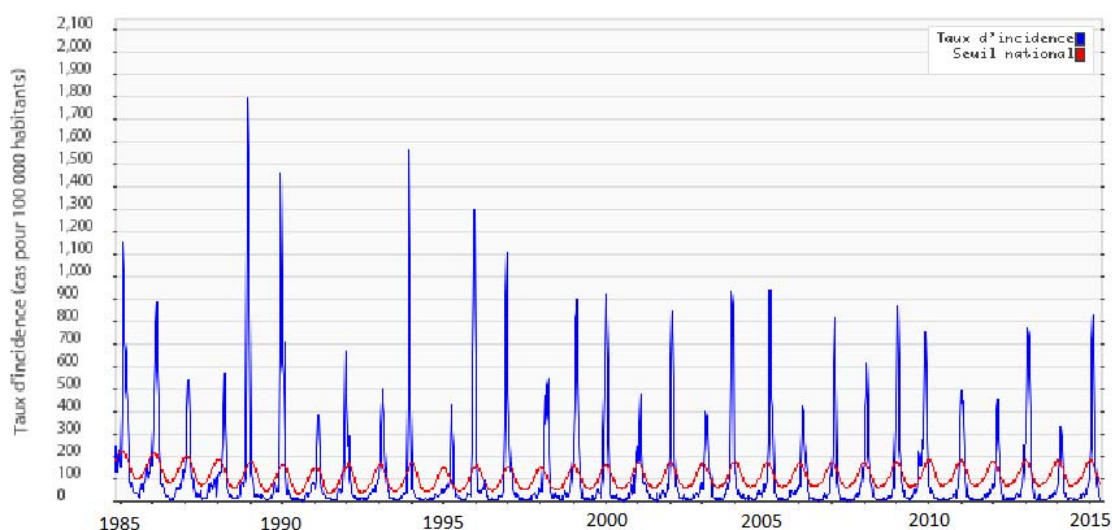
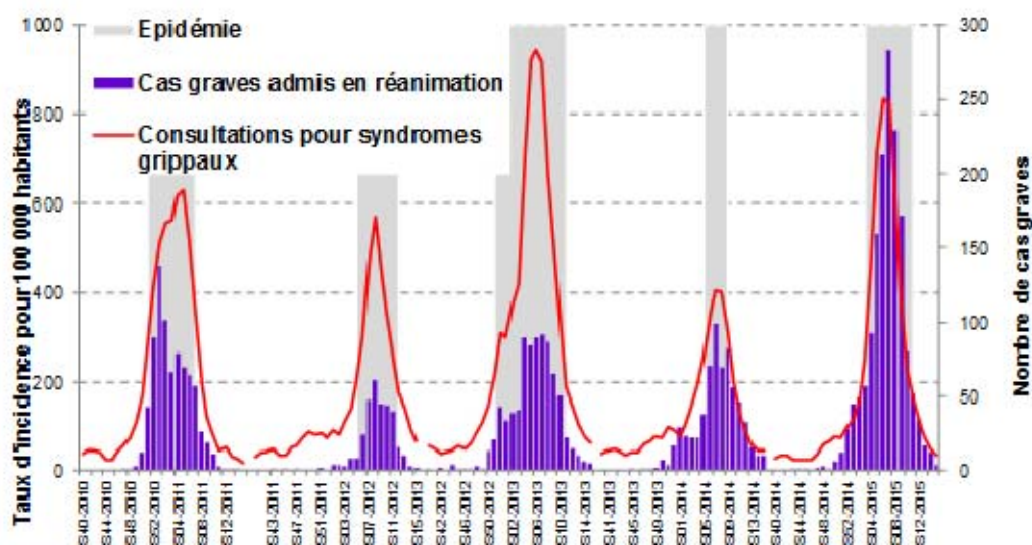


Figure 2 : taux de consultations hebdomadaires pour syndromes grippaux en médecine ambulatoire et nombre de cas graves admis en réanimation pour grippe, Métropole, saison 2010-11 à 2014-15 (source : Sentinelles, InVS)



c) Mortalité évitée grâce à la vaccination

L'InVS a estimé qu'entre 2000 et 2009, avec une couverture vaccinale moyenne à 62 % pendant cette période, 9 000 décès, parmi les personnes de 65 ans et plus étaient attribuables à la grippe chaque saison, et que le vaccin évitait 2 500 décès dans ce groupe d'âge¹ (BEH, octobre 2015). **Si la couverture vaccinale atteignait le taux recommandé par l'OMS (75 %), près de 3 000 décès seraient évités chaque année.**

d) Coût global de l'épidémie de grippe saisonnière 2014-2015 pour l'Assurance Maladie

Le coût financier de l'épidémie de grippe saisonnière de l'hiver 2014-2015 est estimé à 180 millions d'euros par l'Assurance Maladie. Il se répartit en trois postes : remboursement des consultations, dépenses de médicaments prescrites, et versement des indemnités journalières liées aux arrêts de travail.

¹ BEH n°32-33 du 13 octobre 2015

3. Depuis 2013, l'Assurance Maladie se mobilise pour faire évoluer les perceptions sur la grippe et renforcer l'information sur la vaccination antigrippale

a) Des connaissances en progression mais des idées reçues qui persistent

Recréer un **climat de confiance**, notamment à l'égard de la vaccination, est aujourd'hui un pré-requis nécessaire pour enrayer le recul enregistré depuis plusieurs années.

L'évolution des connaissances étant le préalable à tout changement de comportement, l'Assurance Maladie s'est appliquée, depuis de nombreuses années à renforcer l'information des assurés et des professionnels de santé sur ces sujets de prévention dans une société encore largement dominée par la culture du curatif.

Elle a ainsi relancé dès 2013 l'information grand public autour de la vaccination antigrippale en mettant en œuvre au cours du dernier trimestre la campagne « *La grippe ce n'est pas rien. Alors, je fais le vaccin* », destinée à inciter les personnes à risque à se protéger (personnes âgées de plus de 65 ans, patients atteints de maladies chroniques, femmes enceintes). Cette communication a été reconduite en 2014.

L'enquête menée après cette campagne¹, a permis de confirmer l'importance des actions d'information de ce type en révélant leur **impact favorable sur le recul de certaines idées reçues persistantes, mais aussi sur l'intention déclarée de se faire vacciner**. A titre d'exemple, la part de personnes déclarant que « *lorsque l'on est atteint de certaines maladies chroniques, il faut se faire vacciner contre la grippe* » est passé de 64 % à 78 % entre septembre et novembre 2014 et celles estimant que « *le vaccin contre la grippe ne présente pas de risque pour la santé* » de 38 % à 46 %, soit + 8 points. La part des personnes interrogées conscientes que la mention « *le traitement par homéopathie est aussi efficace que le vaccin contre la grippe* » est erronée, a progressé de 10 points sur la même période.

Ces résultats révèlent la persistance **des contre-vérités et stéréotypes dans l'opinion**, mais aussi **l'importance des actions d'information pour y faire face** et donc, **l'intérêt de répéter la démarche, pour que, progressivement, le comportement évolue favorablement**. C'est pourquoi l'Assurance Maladie a reconduit cette campagne en 2014 et en propose une nouvelle en 2015.

Focus sur la progression des connaissances et le recul des idées reçues

Selon vous, les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses ?	Bonne réponse en 2014 ¹	Progression septembre 2013 ² et novembre 2014 ¹
Lorsqu'on est atteint de certaines maladies chroniques, il faut se faire vacciner contre la grippe : VRAI	78 %	+ 14 points
Le vaccin contre la grippe ne présente pas de risque pour la santé : VRAI	46 %	+8 points
Le vaccin contre la grippe peut être mal toléré : FAUX	17 %	=
Il est plus dangereux de se faire vacciner que d'avoir la grippe : FAUX	82 %	+ 6 points
Le vaccin contre la grippe peut donner la grippe : FAUX	53 %	+3 points
Il n'est pas utile de se vacciner alors que la grippe se soigne facilement grâce aux antibiotiques : FAUX	80 %	+ 12 points
Le traitement par homéopathie est aussi efficace que le vaccin contre la grippe : FAUX	67 %	+ 11 points
La grippe ne coûte pas grand-chose à la collectivité : FAUX	88 %	+ 9 points

¹ Post-test de la campagne sur la vaccination contre la grippe saisonnière réalisé entre le 16/10/2014 et le 30/11/2014 Institut BVA pour l'Assurance Maladie – Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 2 207 personnes âgées de 18 ans et plus).

² Enquête sur la grippe saisonnière et la vaccination réalisée par l'Institut BVA pour l'Assurance Maladie auprès d'un échantillon national représentatif de 975 personnes âgées de 18 ans et plus, en septembre 2013.

b) Les médecins argumentent face aux hésitations des patients

De leur côté, les médecins restent non seulement très favorables à la vaccination, mais ils le sont de plus en plus. Selon une étude Drees-Inpes-Inserm¹ menée en 2014 auprès d'un panel de médecins généralistes, **97 % d'entre eux se disent favorables à la vaccination en général** (80 % très favorables et 17 % plutôt favorables).

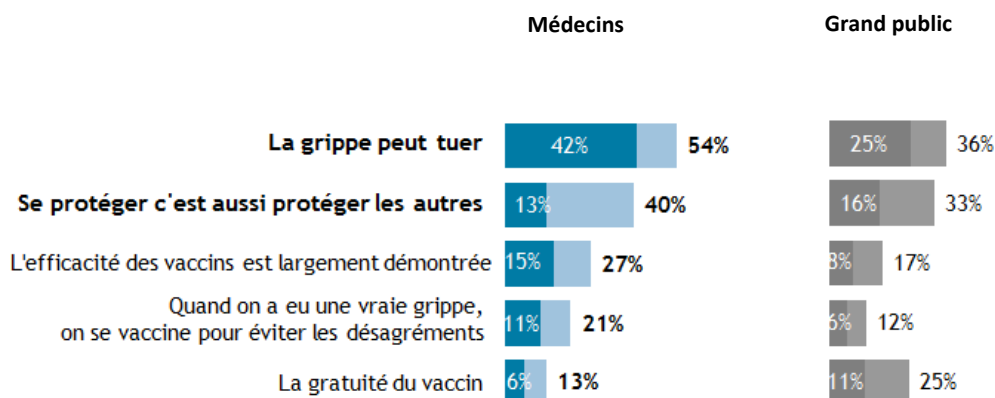
Les opinions très favorables sont clairement en progression par rapport à 2010 : dans une précédente enquête, 67 % s'étaient déclarés très favorables et 31 % plutôt favorables (Verger *et al.*, 2011).

Ces résultats sont encourageants, car un médecin confiant dans la vaccination, sera un médecin plus convaincant auprès de ses patients.

En première ligne face au scepticisme de la population, la majorité des médecins (9 sur 10) considère que leur rôle est d'inciter leurs patients à se faire vacciner, même en cas de réticence, ce qui souligne leur engagement dans la vaccination.

Ils sont **83 %** (57 % toujours, 26 % souvent) **à recommander le vaccin** contre la grippe à leurs patients diabétiques ainsi qu'à ceux ayant plus de 65 ans ; 12 % **le recommandent parfois**.

Les médecins généralistes témoignent, par ailleurs, d'une bonne connaissance des préoccupations des patients à l'égard de la grippe, puisqu'ils savent désigner **les deux arguments les plus efficaces** pour les convaincre de se faire vacciner, à savoir **la dangerosité de la grippe** et le fait de **protéger les autres en se protégeant soi-même**² :



Clé de lecture : « La grippe peut tuer » - 42 % des médecins placent cet argument en 1^{er} pour convaincre leurs patients; 54 % le citent au global. 25 % des patients placent cet argument en 1^{er}; 36 % le citent au global.

Enfin, soucieux d'éviter de transmettre le virus à leurs patients, 72 % des médecins généralistes ont déclaré s'être vaccinés contre la grippe saisonnière en 2012-2013².

¹ Enquête Drees-Inpes-Inserm « Vaccinations : attitudes et pratiques des médecins généralistes » réalisée entre avril et juillet 2014 dans le cadre du troisième panel national de médecins généralistes de ville coordonné par l'UMR SESTIM et l'ORS PACA (Marseille) – 1 582 médecins ont été interrogés par téléphone par des enquêteurs professionnels. Publication études et résultats : mars 2015. <http://www.drees.sante.gouv.fr/vaccinations-attitudes-et-pratiques-des-medecins,11422.html>

² Post test de la campagne 2013 sur la vaccination contre la grippe saisonnière réalisé par l'institut BVA pour l'Assurance Maladie – Volet médecins généralistes – 700 médecins généralistes ont été interrogés entre le 25 novembre et le 13 décembre 2013.

4. L'information des professionnels de santé en amont de la campagne de communication grand public 2015

a) Une information spécifique dédiée aux médecins généralistes

Au centre du dispositif de vaccination contre la grippe saisonnière, les médecins généralistes ont un rôle essentiel pour informer leurs patients sur l'intérêt de la vaccination. Ce sont eux qui sont les plus à même de les rassurer.

A ce titre, en soutien du dialogue avec leurs patients, la plupart des médecins (80 %) plébiscitent des outils de communication et d'information : argumentaires sur les bénéfices et les risques des vaccins, livrets d'information, campagnes d'information grand public¹.

Afin de faciliter leur travail de conviction, l'Assurance Maladie et ses partenaires ont conçu un partenariat avec deux titres de la presse médicale. Cette initiative, déployée sur le *Quotidien du Médecin.fr* et le *Généraliste.fr*, et leurs éditions papier respectives, a débuté le 28 septembre, en amont de la campagne de vaccination.

Concrètement, elle présente aux médecins, à travers la parole de pairs, des connaissances actualisées et des informations de référence, dont une partie repose sur des données épidémiologiques et des travaux scientifiques de l'InVS.

Ainsi, une rubrique est dédiée à la vaccination sur le site Internet du *Quotidien du Médecin* et du *Généraliste*. Active jusqu'à fin décembre, elle contiendra des contenus sous forme d'articles ainsi que des vidéos thématiques de 3 experts de la grippe et du vaccin :

- Le **Docteur Isabelle Bonmarin**, épidémiologiste et coordinateur de la surveillance de la grippe au sein de l'unité des maladies à prévention vaccinale à l'InVS, expose le bilan de l'épidémie grippale ayant sévi au cours de l'hiver dernier.
- Le **Docteur Jean-Louis Bensoussan**, médecin généraliste, membre du Collège de médecine générale, partage son expérience de praticien de terrain.
- Le **Professeur Thierry May**, chef de service de Maladies Infectieuses et tropicales et responsable du pôle des spécialités médicales au CHU de Nancy, rappelle les cibles à risque et l'importance de vacciner.

Des communications sur la grippe paraîtront dans le *Quotidien du Médecin* et le *Généraliste* ; elles s'appuieront sur les interviews données par les 3 experts.

Enfin, ce dispositif d'information à destination des médecins généralistes est complété par l'Inpes via des publi-rédactionnels dans la presse professionnelle en ligne : *jim.fr*, l'hebdomadaire *Egora* et des interviews d'experts sur la web radio *Fréquence M*.

b) Une palette d'outils pour aider les professionnels de santé dans leur dialogue avec les patients

Si le médecin généraliste est le principal interlocuteur dans la vaccination contre la grippe, d'autres professionnels de santé sont également concernés et mobilisés : les pharmaciens, les sages-femmes ou les infirmiers. C'est pourquoi l'Assurance Maladie et l'Inpes émettent à leur intention des publications adaptées à leur pratique :

- Les informations essentielles sur la campagne et ses enjeux sont détaillés dans les éditions d'octobre/novembre des **lettres de l'Assurance Maladie**, adressées à tous les professionnels de santé impliqués dans la vaccination antigrippale.
- Les modalités pratiques de la vaccination sont rappelées par des **mémos** mis à disposition sur l'espace professionnel du site de l'Assurance Maladie, *ameli.fr*.
- Les professionnels de santé pourront également disposer d'une **affiche** (cf. visuel ci-contre) à exposer dans leurs cabinets ou officines.
- Lors du franchissement du seuil épidémique, l'Assurance Maladie enverra des alertes (**Flash Info**) aux médecins afin qu'ils informent leurs patients de la situation et leur suggèrent de se faire vacciner. Le site *ameli.fr* relayera aussi les informations actualisées.
- L'Inpes édite un document de la collection « **Repères pour votre Pratique** » Prévenir la grippe saisonnière, qui aborde la vaccination, les mesures barrière et les antiviraux.



Enfin, l'Inpes a prévu des publi-rédactionnels dans le *Quotidien du Pharmacien*, *L'Infirmière* magazine ou encore le *moniteurdespharmacies.fr*

¹ Enquête Drees-Inpes-Inserm « *Vaccinations : attitudes et pratiques des médecins généralistes* » réalisée entre avril et juillet 2014 dans le cadre du troisième panel national de médecins généralistes de ville coordonné par l'UMR SESTIM et l'ORS PACA (Marseille) – 1 582 médecins ont été interrogés par téléphone par des enquêteurs professionnels. Publication études et résultats : mars 2015. <http://www.drees.sante.gouv.fr/vaccinations-attitudes-et-pratiques-des-medecins,11422.html>

5. Une nouvelle campagne de communication plurimedia qui s'inscrit dans la durée, pour replacer la gravité de la grippe au premier plan

« L'hiver 2014-2015 a rappelé la gravité potentielle de la grippe et ses conséquences en termes de santé publique. Ainsi, près de 7 personnes sur 10 admises en réanimation au cours de l'hiver dernier n'étaient pas vaccinées contre la grippe. Il s'agissait en majorité de personnes considérées à risque, c'est-à-dire des personnes âgées, des malades chroniques.

Dans ce contexte préoccupant, la mobilisation de tous les acteurs est essentielle. C'est pourquoi une nouvelle campagne de communication est déployée par l'Assurance Maladie, avec un argumentaire renforcé autour d'un message élaboré en concertation avec la Direction Générale de la Santé, l'InVS et l'Inpes : « **Grippe : pour éviter l'hospitalisation, passez à la vaccination** ».

A travers nos communications, nous avons choisi de montrer l'intérêt de la vaccination antigrippale en nous appuyant sur des données épidémiologiques datant de l'hiver dernier, afin que les personnes à risque puissent prendre une décision éclairée ».

Professeur Luc Barret, médecin-conseil national de l'Assurance Maladie

a) Le flyer destiné aux assurés est renouvelé dans un style plus incisif pour retenir l'attention

Entre mi-septembre et mi-octobre, plus de 10 millions d'assurés reçoivent un courrier signé par le Professeur Luc Barret, accompagné d'un bon de prise en charge et d'un **flyer** (cf. visuel ci-contre) **présentant 5 arguments en faveur de la vaccination** :

- La grippe est dangereuse ;
- La grippe est imprévisible ;
- Le vaccin sauve des vies ;
- Le vaccin est sans danger ;
- Le vaccin permet de protéger son entourage.

Conçu en partenariat avec la Direction Générale de la Santé, l'InVS et l'Inpes, le texte du flyer s'appuie sur une argumentation chiffrée soulignant les risques de la grippe chez les populations concernées.



b) Les animateurs de France Télévisions se mobilisent pour inciter à se faire vacciner contre la grippe

Afin d'accorder une visibilité accrue aux messages de prévention sur la grippe, la nouvelle campagne d'information sera relayée à la télévision, sur les chaînes du service public : France 2, France 3, France 5, 13^{ème} rue, TV5 Monde, et Planète+Thalassa.

Diffusée du 15 octobre au 5 novembre, cette campagne donne la parole aux animateurs de France Télévisions : Marina Carrère d'Encausse, Sophie Davant, Cyril Feraud, William Lemeury, Julien Lepers et Laurent Romejko.



Chacun d'eux délivre un message de sensibilisation, qui s'appuie sur des chiffres ou des informations marquantes, illustrant la dangerosité de la grippe. Filmés dans leur quotidien d'animateur (studio d'enregistrement, coulisse, plateau, bureau), ceux-ci s'adressent directement aux téléspectateurs pour les alerter sur les complications de la grippe chez les personnes à risque et les sensibiliser au bénéfice de la vaccination.

Chaque spot s'appuiera sur la personnalité de l'animateur (médecin, sénior...) pour mobiliser le grand public, dont les personnes à risque. Le message des animateurs se termine avec la même question qui interpelle le téléspectateur : « **Et vous, vous êtes vaccinés contre la grippe ?** », suivie de la signature : « **Grippe : pour éviter l'hospitalisation, passez à la vaccination** »



Ces spots seront également visibles lors de programmes visionnés en *replay* via pluzz.fr, la plateforme de télévision de rattrapage de France Télévisions.

Un relais digital sur les sites Internet de France Télévisions :

Des bannières seront présentes sur le site des émissions de France Télévisions du 15 octobre au 12 novembre. Elles renverront, pour toute information complémentaire sur la grippe, vers ameli-santé, le site d'information santé de l'Assurance Maladie.

c) Une campagne sur les réseaux sociaux pour sensibiliser l'entourage des jeunes

L'Assurance Maladie relayera des messages sur la grippe et la vaccination via Topito, un média communautaire qui s'adresse en particulier aux jeunes. L'objectif est de mobiliser l'entourage des personnes âgées, notamment à travers les plus jeunes, afin qu'ils soient prescripteurs de la vaccination auprès des séniors.

Concrètement, Topito publiera 4 « tops », des petits articles décalés, tous les 15 jours à partir du 2 novembre. Chaque top se terminera par un « call to action » qui invite à faire vacciner son entourage. Les tops seront relayés via des posts sur la page Facebook de Topito, afin de favoriser une communication virale auprès des jeunes.

d) Des spots radio pour interpeler les « retardataires »

Si le contexte épidémiologique le justifie, des spots seront diffusés entre fin novembre et début décembre, sur les ondes nationales, afin de sensibiliser les personnes non vaccinées aux risques qu'elles prennent. En effet, il n'est pas trop tard pour se faire vacciner lorsque l'épidémie apparaît, puisque celle-ci dure plusieurs semaines.

6. La campagne de vaccination 2015-2016

a) Les points clés à retenir

- Les courriers d'invitation personnalisés, accompagnés de l'imprimé de prise en charge à 100 %, ont été adressés aux assurés entre la mi-septembre et la mi-octobre 2015. La prise en charge est valable jusqu'au 31 janvier 2016.
- Le calendrier vaccinal 2015 ne présente **pas de modification de la population éligible à la vaccination contre la grippe saisonnière**. Celui-ci est consultable sur le site Internet du ministère de la santé : <http://www.sante.gouv.fr/calendrier-vaccinal.html>
- Les professionnels de santé libéraux invités par l'Assurance Maladie sont : médecins généralistes, pédiatres, gynécologues, pharmaciens, sages-femmes, infirmières, masseurs kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes.
- Les démarches simplifiées pour les personnes qui ont bénéficié d'une prise en charge gratuite au cours des 3 années précédentes sont reconduites.
- Les médecins et sages-femmes peuvent télécharger, et imprimer, depuis leur Espace Pro (rubrique commande/imprimés) des bons de prise en charge vierges, leur permettant de prescrire le vaccin aux personnes qui n'ont pu être identifiées par l'Assurance Maladie, comme les femmes enceintes ou les personnes obèses.

b) La vaccination en pratique

Personnes invitées déjà vaccinées au cours des 3 dernières années** (non primo vaccinant) <u>Un accès simplifié</u>	Personnes invitées non vaccinées au cours des 3 dernières années (primo vaccinant)	Personnes éligibles mais non identifiées par l'Assurance Maladie (ex. femmes enceintes, personnes obèses...)
<ol style="list-style-type: none">1. Retrait du vaccin chez le pharmacien, sur présentation du bon de prise en charge, sans consultation médicale préalable2. Injection par un médecin, une sage-femme ou une infirmière* <p><i>(*injection par l'infirmière sur simple présentation du bon, sans prescription médicale préalable)</i></p>	<ol style="list-style-type: none">1. Prescription du vaccin par un médecin ou une sage-femme2. Retrait du vaccin chez le pharmacien, sur présentation du bon de prise en charge3. Injection par un médecin, une sage-femme, ou une infirmière* <p><i>(*injection par l'infirmière sur prescription médicale)</i></p>	<ol style="list-style-type: none">1. Prescription du vaccin par le médecin ou la sage-femme sur le bon téléchargé et imprimé par le professionnel depuis Espace Pro2. Retrait du vaccin chez le pharmacien, sur présentation du bon de prise en charge3. Injection par un médecin une sage-femme ou une infirmière* <p><i>(*injection par l'infirmière sur prescription médicale)</i></p>

**sauf enfants et femmes enceintes

BON À SAVOIR

- Si je ne fais pas partie de la population éligible mais que je souhaite quand même me faire vacciner, comment faire ?

Parlez-en à votre médecin, il saura vous conseiller et vous prescrira le vaccin s'il l'estime nécessaire (dans ce cas, le vaccin n'est pas remboursé). Certaines entreprises proposent également la vaccination à leurs salariés.

- Quel est le meilleur moment pour se faire vacciner contre la grippe ?

Il faut compter environ 15 jours entre le moment de la vaccination et le moment où l'on est protégé contre la grippe. C'est le temps nécessaire pour que le système immunitaire réagisse au vaccin. C'est pourquoi il est recommandé de se faire vacciner avant la circulation active des virus grippaux, dès que le vaccin est disponible.

- Si je suis malade, puis-je me faire vacciner ?

La vaccination doit être différée en cas de maladie aiguë s'accompagnant de fièvre.

- Le vaccin grippal peut-il être administré en même temps que d'autres vaccins ?

Le vaccin contre la grippe peut être injecté au même moment que d'autres vaccins, y compris chez les enfants.

- La consultation chez le médecin coûte-t-elle plus cher en cas de vaccination ?

Non, la consultation ne sera pas majorée d'un coût supplémentaire.

7. Les vaccins pris en charge par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM)

L'ANSM intervient dès la phase des essais cliniques dans le développement d'un vaccin, puis dans l'autorisation de mise sur le marché délivrée au niveau national ou européen après évaluation de son bénéfice et de ses risques.

Après la mise sur le marché, l'ANSM assure la surveillance de la sécurité d'emploi des vaccins notamment à travers la pharmacovigilance.

Par ailleurs, les vaccins font l'objet d'un contrôle de la qualité de chaque lot avant leur mise sur le marché en France et en Europe par une autorité indépendante, qui s'ajoute au contrôle réalisé par les laboratoires pharmaceutiques. Ce double contrôle constitue ainsi une garantie supplémentaire de la maîtrise de la qualité et de la sécurité des vaccins. Les laboratoires de l'ANSM, basés à Lyon, réalisent ces contrôles et sont le premier centre de libération des vaccins en Europe. Ainsi, l'ANSM contrôle et libère environ 40 % des lots de vaccins utilisés en Europe et près de 50 % des doses de vaccins administrés en France, chaque année.

La composition du vaccin est modifiée par rapport à la saison 2014-2015 (souche A/H3N2 et souche B (lignée Yamagata))

a) Composition du vaccin

La composition du vaccin est adaptée annuellement, suite à la recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en fonction des souches virales qui ont circulé l'hiver précédent et donc les plus susceptibles d'être présentes cette année.

Cette année, la composition du vaccin trivalent doit correspondre aux souches suivantes :

- Souche analogue à A/California/7/2009 (H1N1) pdm09-
- Souche analogue à A/Switzerland/9715293/2013 (H3N2)
- B/Phuket/3073/2013 (lignée Yamagata)

b) Liste des vaccins antigrippaux pris en charge dans le cadre de la campagne de vaccination 2015

Vaccins grippaux inactivés trivalents indiqués à partir de l'âge de 6 mois :

Agrippal, Fluarix, Immugrip, Influvac, Vaxigrip

Innocuité :

- Plus de 50 années d'utilisation dans le monde sans identification du moindre signal de pharmacovigilance confirmé ;
- Effets indésirables généralement bénins et transitoires: réactions au site d'injection, céphalée, myalgie, fièvre, malaise ;
- Contre-indications communes à tous les vaccins grippaux: hypersensibilité avérée aux substances actives, à l'un des excipients, aux protéines de l'œuf, aux substances présentes à l'état de traces.

Annexe

FICHE D'IDENTITÉ DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION

L'Assurance Maladie a confié à l'agence Australie la campagne de télévision visant à sensibiliser les personnes à la gravité potentielle de la grippe et à l'importance de la vaccination, moyen le plus efficace pour prévenir la maladie et les risques de complications.

FICHE D'IDENTITE DE CAMPAGNE

Marque : Assurance Maladie

Produit : Campagne de vaccination contre la grippe

Responsables agence : Delphine Richard, Chantal Galba

Responsables annonceur : Nelly Haudegand, Geneviève Chapuis, Stéphane Fouquet,
Quitterie Brezillon

Média(s) utilisé(s) : TV.

Format(s) : 28''

Achat d'espace réalisé par : Starcom